

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

Hon. M. Emmerson—Propose que le comité se lève et fasse rapport de l'état de la question—6414; le bill sera réimprimé pour la 3e lecture—6414.

Discussion remise—6414.

Discussion reprise, en comité—7262.

Hon. M. Emmerson—Tous les articles ont été maintenant délibérés et adoptés—7262; la parole est à M. Lancaster au sujet de la question soulevée par le bill n° 8 (vitesse des trains)—7262.

M. Lancaster—Propose d'ajouter art. 20a relatif à vitesse des trains en traversant la partie populeuse de ville ou village—7263; a été adopté par le comité spécial—7263; compagnie doit se soumettre à la décision de la commission des chemins de fer quant à la vitesse maximum—7263; sans clôture et sans permission spéciale, vitesse maximum permise: 10 milles à l'heure—7264.

Hon. M. Emmerson—Propose laisser à commission de fixer la date d'application de cet article—7264.

M. Lancaster—Accepte la date du 1er janvier 1908.

Hon. M. Emmerson—Pour la clause des messageries propose d'imposer l'obligation de soumettre les contrats et tarifs à la commission à partir du 1er novembre prochain et de permettre à la commission d'accorder délai d'application sur présentation de bonnes raisons—7265.

Proposition adoptée—7267.

Hon. M. Emmerson—Propose sur demande des ouvriers de supprimer art. 18 donnant à la commission le pouvoir de réglementer "les aptitudes et le nombre d'heures de travail des hommes employés"—7267.

Radiation adoptée—7267.

Retour aux articles relatifs aux téléphones—7268.

M. Lancaster—Se plaint que l'article tel que rédigé ne protège pas, relativement à la pose des poteaux, les villages non organisés ni les municipalités de townships—7268.

Hon. M. Emmerson—Serait disposé à enlever toute limitation et à protéger tout chemin ou place publique sans désigner "cité, ville ou village"—7270.

M. Pringle—Le comité a décidé de laisser à la compagnie Bell le privilège de poser ses fils dans les endroits ruraux—7270; le mot village comprend aussi les villages non organisés—7270.

M. Cochrane—Demande qu'on protège les endroits ruraux comme les autres—7270.

M. D. Ross—Il y a en Colombie-Anglaise des municipalités plus vastes qu'une province du Canada; s'il faut demander leur consentement une ligne ne s'établira jamais—7273.

M. Fowler—On fait déjà aux défenseurs des droits municipaux d'assez grandes concessions en disant qu'on devra consulter toutes les cités, villes et villages constitués en corporation avant de construire le téléphone—7275.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

M. Kemp—L'intention du comité a toujours été de protéger les villages "constitués en corporation ou non"—7276; on pourrait même ajouter ces mots—7276.

M. Connée—Ne voit pas comment on peut obtenir le consentement d'un village non constitué—7276.

M. Bureau—Pourquoi ne pas mettre "village ou hameau", cela couvrirait tout—7276.

M. Alcorn—Tous les intérêts sont protégés par la définition du terme "municipalité" au début de la loi—7278.

M. R. L. Borden—Le terme "village" n'implique aucune personnalité civile—7279.

M. Bureau—Si on exigeait le consentement de toutes municipalités quelconques avant de construire une ligne de téléphone, ces lignes seraient plus mal partagées que les chemins de fer qui peuvent exproprier s'ils n'obtiennent pas le consentement—7279.

M. Lancaster—En cas de refus, les compagnies de téléphone peuvent s'adresser à la commission des chemins de fer—7279.

M. Monk—Dangers d'exiger le consentement des conseils de comté—7282; frais d'avocats—7283; embarras et difficultés aux municipalités rurales—7283.

M. Blain—Proteste contre le renvoi de ces bills à des comités spéciaux—7283; tous les députés devraient être appelés à délibérer et non à accepter du travail tout fait—7286.

M. G. H. McIntyre—Demande que les municipalités aient un recours et puissent, elles aussi, s'adresser à la commission des chemins de fer—7286.

Hon. M. Emmerson—Le bill contient des dispositions à cet effet—7286.

M. T. Martin—Nous protégeons toutes les corporations, nous devons protéger les municipalités rurales—7287.

M. Bourassa—Ne croit pas qu'on doive faire de distinction entre municipalité de ville et village et municipalité rurale—7287; exemple de Québec à Sainte-Anne de Beauré—7287; il n'est pas exact que le peuple soit réfractaire aux modes de communication nouveaux—7286.

M. A. A. Wright—Le consentement des municipalités ne serait pas difficile à obtenir, tout le monde veut le téléphone—7287.

M. Stockton—En faveur de l'amendement Emmerson—7289.

M. Barr—Veut que les municipalités aient même droit que villes et villages—7290.

Amendement Emmerson mis aux voix, adopté, 56 contre 23—7290.

Amendement Lancaster rejeté, 61 contre 27—7291.

M. Staples—Propose amender art. 29 pour donner aux provinces le droit d'exproprier les téléphones—7291; rapport du comité nommé par le Gouvernement du Manitoba—7292; les tentatives de M. Roche—7293; texte de l'amendement—7293.